



Aux Merisiers, 577 logements bénéficieront d'une réhabilitation d'envergure

Le chantier sera mené dans le parc immobilier du bailleur social Batigère, suite à la demande de la municipalité. Il concernera les performances énergétiques, mais aussi la réfection de certains espaces extérieurs.

En 2024, des travaux d'envergure seront lancés dans le quartier des Merisiers. Au total, 577 logements appartenant au bailleur social Batigère verront leurs performances énergétiques s'améliorer, pour un coût de 27 millions d'euros. Ces derniers passeront d'une catégorie D à C ou B, ce qui peut représenter un gain non négligeable au vu du contexte énergétique. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre d'un constat partagé lors d'une réunion organisée le 26 janvier 2022, à l'initiative du maire et du Préfet. Département, communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise et bailleurs sociaux avaient répondu présents à cette réunion, qui avait pour thème l'amélioration des conditions de vie et les rénovations de logements en quartier politique de la Ville (QPV). « *Les nombreuses rencontres de proximité organisées avec les habitants (visites sur place, réunions de quartier, événements...) mais aussi les échanges réguliers avec les associations et amicales de locataires nous ont malheureusement conduits à un constat alarmant quant à*

la qualité de l'habitat dans le parc de logements sociaux », soulignait à cette époque le maire, Sami Damergy. Les travaux menés par Batigère concerneront essentiellement « *l'amélioration thermique du bâti, détaille Ludovic Chauvicourt, chargé d'opérations et de réhabilitations chez Batigère. Isolation et ravalement des façades, remplacement des radiateurs et des fenêtres seront notamment effectués.* ».

Le chantier comprendra également la reprise de l'étanchéité des toitures-terrasses, une réfection des parties communes et une remise en conformité électrique des logements. Si l'entretien et la maintenance étaient régulièrement effectués, la dernière opération de rénovation, pour ces logements mis en service en 1963, remonte à une trentaine d'années. Quant aux parties extérieures, une réflexion est en cours concernant la création de petits espaces verts, comme des jardins partagés, ou la plantation d'arbres. Les voies pompiers seront mieux matérialisées et sécurisées.

Les locataires consultés sur leurs attentes

Depuis la mi-décembre, l'association pour l'Accompagnement, le mieux-être et le logement des isolés (AMLI) réalise une étude sociale afin de recenser les attentes et les besoins par rapport à ces travaux, qui seront réalisés en site occupé. Durant environ deux mois, sondages, visites en porte-à-porte et phoning peuvent être utilisés pour contacter les locataires. Suite à cette étude, et en fonction des premiers retours, « une réunion publique sera organisée », précise Ludovic Chauvicourt. Les locataires seront aussi invités à créer un groupe de travail pour échanger avec le bailleur sur leurs souhaits.